

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Poteau, Edouard (1855-1931)
Auteur(s) secondaire(s)	Ministère du commerce, de l'industrie et du travail
Titre	Exposition internationale de Milan 1906? : Section française?. Papiers peints, Tapis, Décoration, Meubles, Classes 68, 69, 70, 71? : Classification italienne groupe 41
Adresse	Paris : Comité français des expositions à l'étranger : M. Vermot, éditeur, 1907
Collation	1 vol. (31 p.), 27 cm
Nombre de vues	34
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 644 (P.1)
Sujet(s)	Exposition Internationale (1906 ; Milan, Italie) Décoration intérieure -- 1870-1914 Ameublement -- 1870-1914
Thématique(s)	Expositions universelles
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	01/03/2023
Date de génération du PDF	01/03/2023
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE644.P1

8^o Lac 3

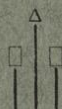
8^o Lac 644 (81)

MINISTÈRE DU COMMERCE
DE L'INDUSTRIE & DU TRAVAIL

Exposition Internationale de Milan 1906

SECTION FRANÇAISE

— Papiers peints, Tapis, —
— Décoration, Meubles —
— Classes 68, 69, 70, 71 —
— CLASSIFICATION ITALIENNE —
— Groupe 41 —

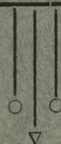


RAPPORT

PAR

M. ÉDOUARD POTEAU

Rapporteur

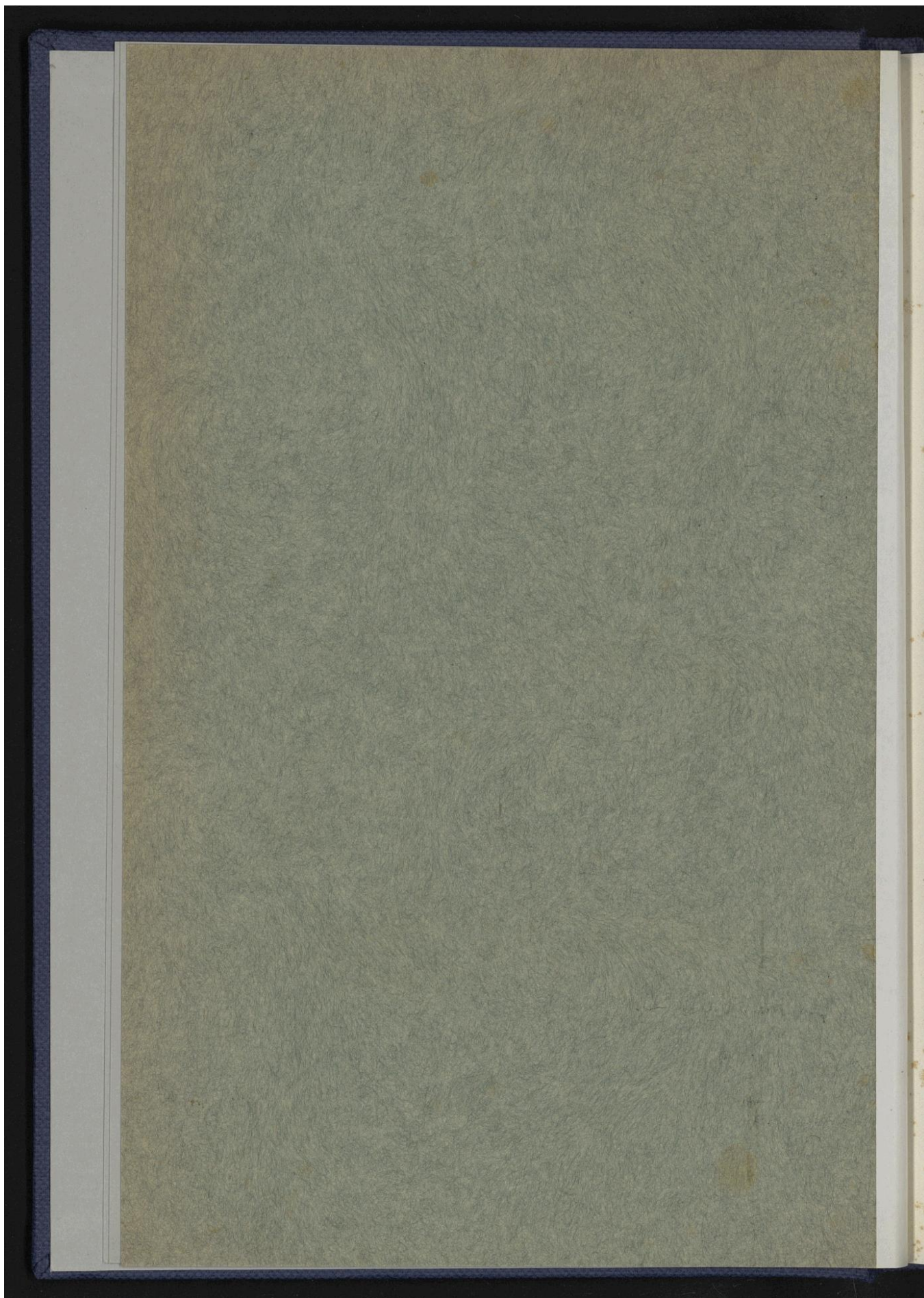


— COMITÉ FRANÇAIS —
DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
— Bourse de Commerce —
— Rue du Louvre —
— Paris —
— 1910 —



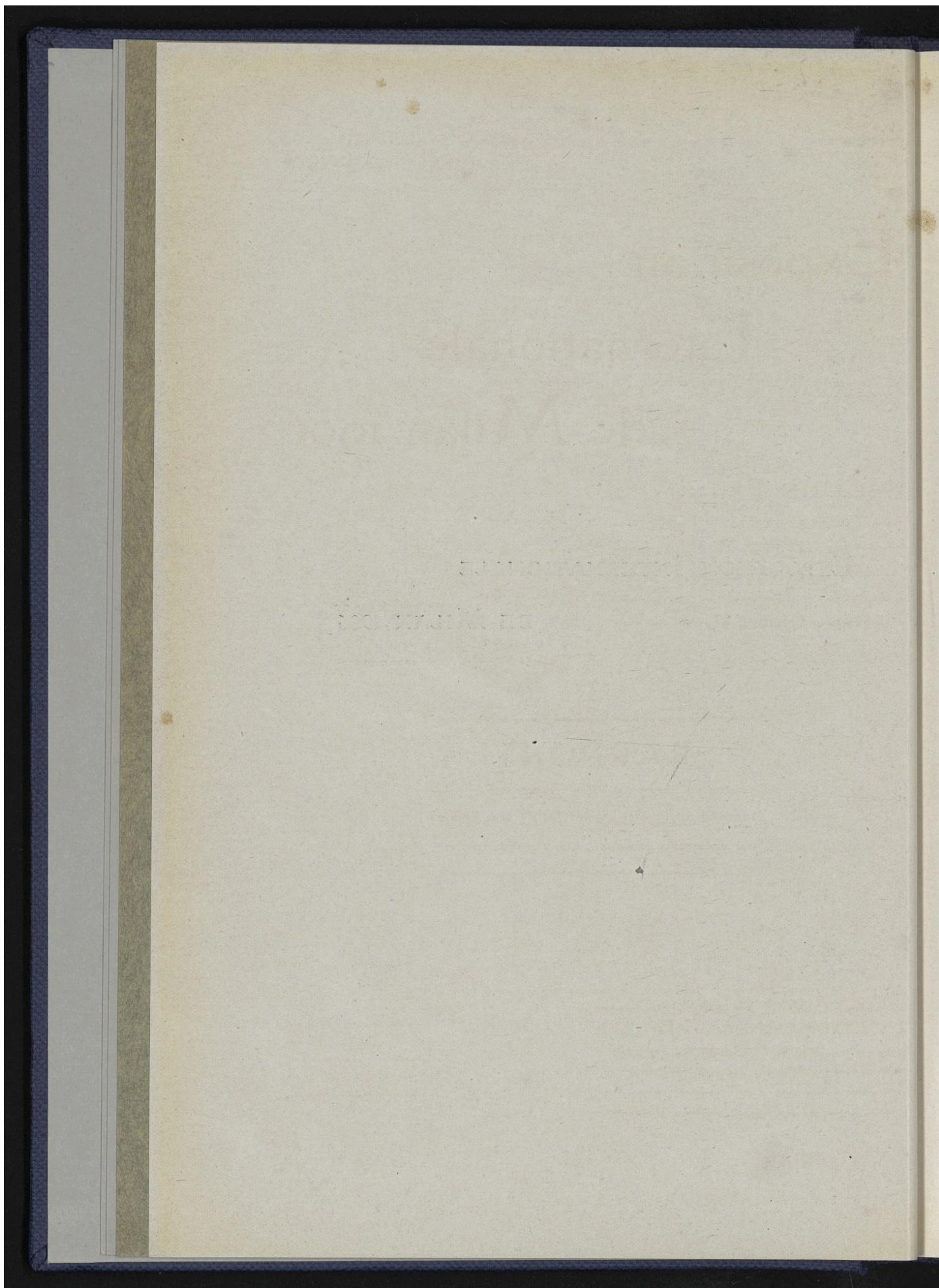
— M. VERMOT... —

... Éditeur ...



EXPOSITION INTERNATIONALE

DE MILAN 1906

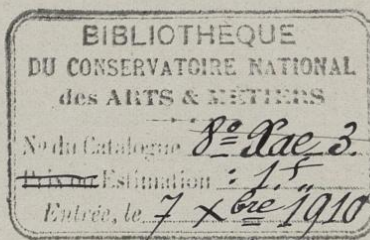


MINISTÈRE DU COMMERCE
DE L'INDUSTRIE & DU TRAVAIL

Exposition Internationale de Milan 1906

SECTION FRANÇAISE

— Papiers peints, Tapis, —
— Décoration, Meubles —
— Classes 68, 69, 70, 71 —
— CLASSIFICATION ITALIENNE —
— Groupe 41 —



RAPPORT

PAR

M. ÉDOUARD POTEAU

Rapporteur

— COMITÉ FRANÇAIS —
DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

Bourse de Commerce

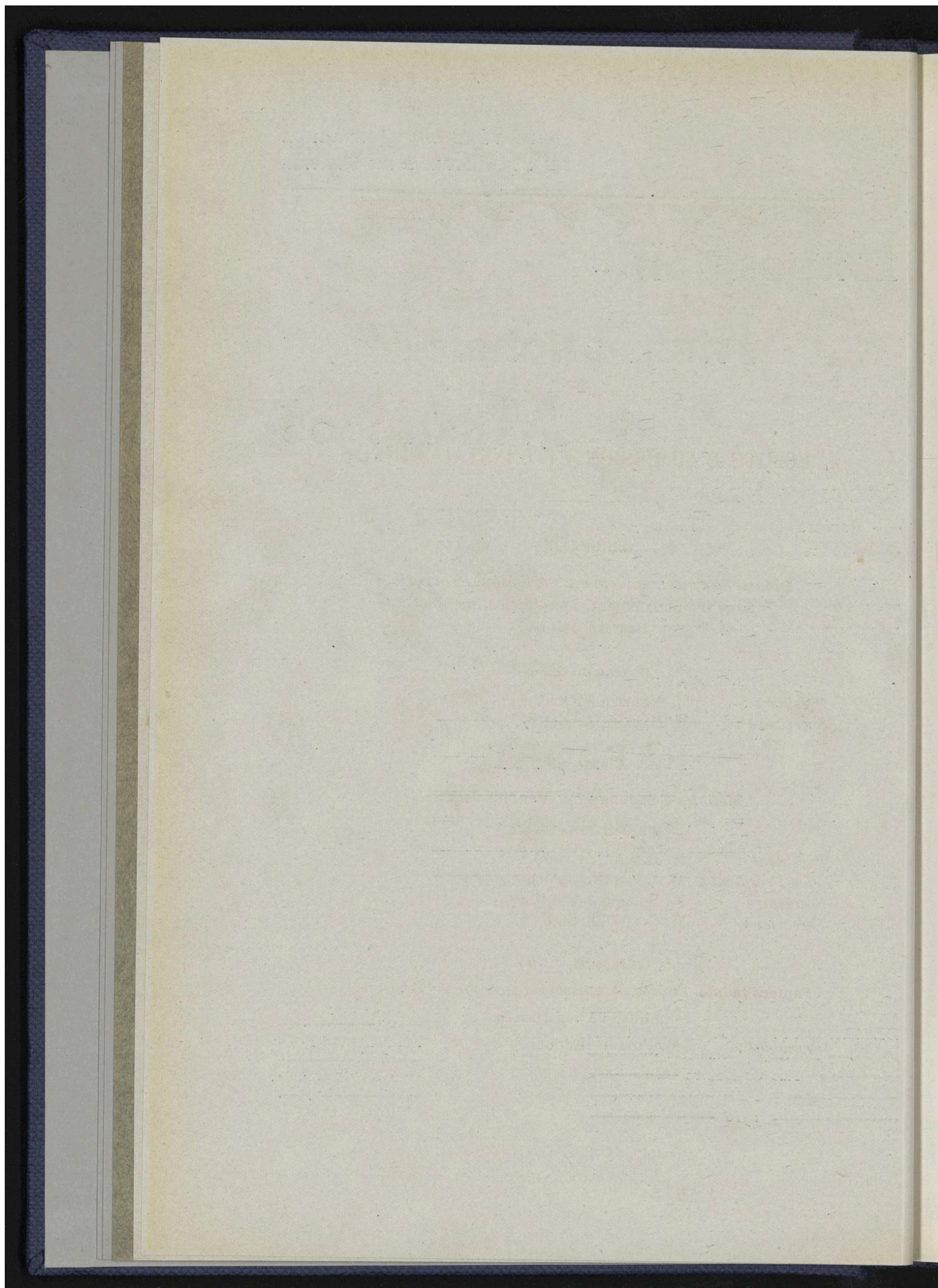
Rue du Louvre

Paris

1910

M. VERMOT...

... Éditeur ...





COMITÉ D'ADMISSION ET D'INSTALLATION

GROUPE IX

*Industries de l'ameublement. Céramique. Verrerie.
Tissus d'ameublement. Tapisseries, meubles.
Papiers peints.*

Bureau du Groupe

Président : M. MERCIER (Henri).
Secrétaire : M. HARANT (Louis).

Classe 69

Meubles à bon marché. Meubles de luxe.

Bureau de la Classe

Président : M. JEMONT (Sylvain).
Vice-Président : M. LINKE (François).
Secrétaire : M. SOUBRIER (Paul).
Trésorier : M. CLAIR (Maxime).

Classes 68, 70, 71

Papiers peints. Étoffes et tapisseries ouvrage du Tapissier

Bureau de ces Classes

Président : M. POTEAU (Edouard).

Vice-Présidents : MM. DESFOSSÉ (Eugène).
HAMOT (René).
VINET (Alfred-Louis)

Secrétaire : M. PETITJEAN. (J.).

Trésorier : M. PIQUÉE (Lucien).

Membres : MM. BRAQUENIÉ (Louis), CHAUSSON (Louis),
M. CODONI, EVETTE (Armand), FOLLOT
(Charles), FOLLOT (Félix), LEGRAND (Charles),
M. RÉMON (P. H.).





Travaux des Comités d'admission et d'installation

Classes : 68, 69, 70 et 71

SECTION D DU GROUPE IX

Le Groupe IX de la Section des Arts décoratifs était formé à l'Exposition internationale de Milan, par la réunion de 6 Classes suivantes :

- 1^o Classe *des vitraux, cristaux, verrerie ;*
- 2^o » *des papiers peints, tapis, décoration mobile et ouvrages du tapissier ;*
- 3^o » *des meubles à bon marché et des meubles de luxe ;*
- 4^o » *de la céramique ;*
- 5^o » *des appareils et procédés du chauffage et de la ventilation. Appareils et procédés d'éclairage non électrique ;*
- 6^o » *des cuirs et peaux.*

Dans la classification italienne spéciale à l'Exposition internationale de Milan, la composition du Groupe IX de la Section française correspondait au Groupe 41.

Les Exposants français eurent la satisfaction de voir appeler à la présidence du Groupe IX, M. Henri MERCIER, dont la grande situation industrielle et la notoriété étaient, par avance, une sûre garantie du succès de nos industriels à Milan.

Nous sommes heureux de nous faire ici l'interprète des exposants pour remercier notre Président de Groupe du dévouement

et de la cordialité qu'il n'a cessé de témoigner pendant toute la durée de son mandat.

Notre travail de rapporteur est limité aux seules Classes 69, 68, 70 et 71; nous n'empiètrons donc pas sur les attributions de nos collègues et nous nous occuperons seulement des industries représentées dans les Classes qui sollicitent notre attention.

La Classe 69 qui était formée par les fabricants de meubles à bon marché et ceux de meubles de luxe, réunit, dès la nomination des comités d'admission, l'adhésion de vingt maisons parisiennes très importantes et qui réclamaient des emplacements de grande surface.

Elle conserva donc toute son autonomie dans le Groupe IX et son bureau constitué comprenait quatre hautes personnalités de l'industrie de l'ameublement, MM. JEMONT (S.), Président; LINKE (François), Vice-Président; SOUBRIER (P.), Secrétaire et M. CLAIR, Trésorier.

Quant aux Classes 68, 70 et 71, elles ne purent réunir à elles trois que 10 adhésions et résolurent de former un seul groupe dont le bureau comptait 1 Président: M. POTEAU (Edouard), 3 Vice-Présidents: MM. DESFOSSÉ (E.), HAMOT (R.), VINET (A.); 1 Secrétaire: M. PETITJEAN et 1 Trésorier: M. PIQUÉE (Lucien).

Les industries qu'elles représentaient étaient les papiers peints (Classe 68) étoffes et tapisseries (cl. 70), ouvrage du tapissier (cl. 71).

Le travail des comités d'admission présentait des difficultés assez sérieuses. En effet, l'Italie n'est pas, pour les industries dont nous nous occupons, une cliente importante et nous dirons même intéressante. Elle nous achète peu et écoule, au contraire sur le marché français, une grosse partie de sa fabrication à bon marché, qui n'est en général qu'une copie grossière de nos beaux meubles et qu'on retrouve dans les grands magasins de nouveauté.

Cette situation était de nature à éloigner de l'Exposition internationale de Milan, la plupart de nos grandes maisons parisiennes, dont le goût artistique et le travail soigné sont universellement réputés.

Mais les Expositions internationales présentent un intérêt plus considérable et les fabricants français comprirent la nécessité de ne pas se heurter à des considérations trop intéressées et limitées aux risques d'affaires à traiter.

Un sentiment plus haut détermina leur adhésion à la participation française à Milan, et notre exposition du mobilier et des industries

qui s'y rattachent, fut digne de la réputation de notre fabrication et obtint auprès des visiteurs un succès très mérité.

La classe 69 occupait un emplacement de 450 mètres; les classes 68, 70 et 71 avaient une superficie de 225 mètres carrés.

L'ensemble décoratif était des mieux réussis grâce au talent de M. de MONTARNAL, l'architecte distingué qui a toujours réussi à faire des merveilles dans toutes nos précédentes expositions.

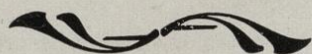
L'ensemble était sobre et distingué, divisé en stands de style Louis XVI, séparé par des pilastres soutenant une frise sur laquelle était indiqué le nom de l'exposant surmonté d'une corniche et acrotère, le tout en tons gris coupés par la note bleue des lambrequins.

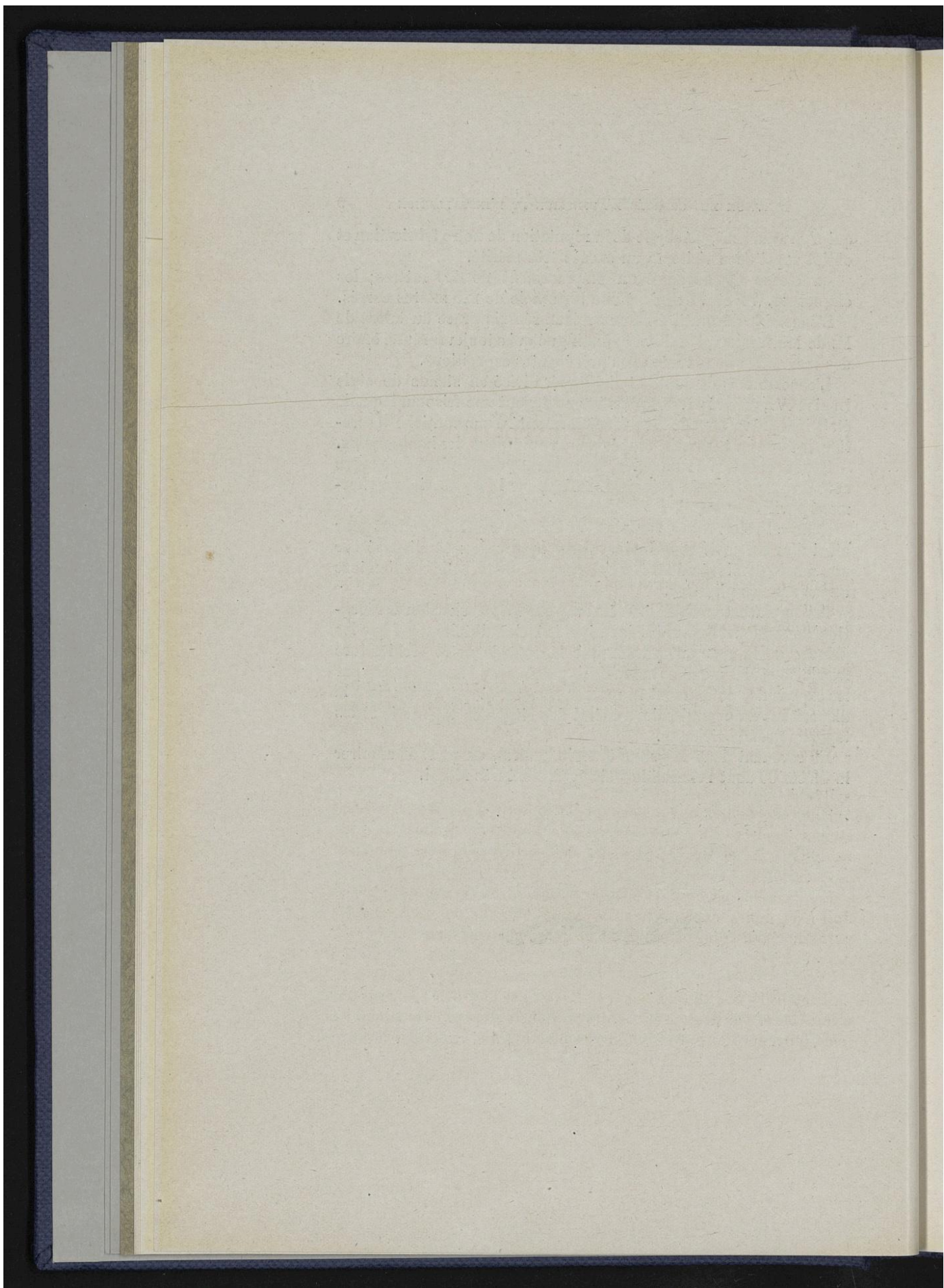
Pour les classes de meubles, les salons se disposaient de chaque côté du grand chemin principal. Puis, pour la tapisserie, un charmant pavillon groupait les 3 classes réunies.

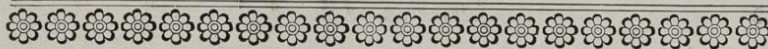
Enfin « le clou » de ce palais était le salon central, formant pour ainsi dire un pavillon principal dans la grande nef, disposé sur une partie surélevée de 6 à 8 marches et d'une belle architecture assise sur des pilastres.

Cet emplacement avait été réservé pour le fameux salon de réception dans lequel L.L.M.M. le Roi et la Reine d'Italie ainsi que les princes de la cour ont pu admirer le goût de notre architecture française et des meubles splendides prêtés avec empressement par les exposants, notamment la maison BRAQUENIÉ qui avait mis à la disposition du commissaire général des sièges en tapisserie et des tapis de grande richesse.

En revenant dans le grand chemin central, on pouvait admirer la Classe 69 dont l'ensemble était également très réussi.







DESCRIPTION DES EXPOSITIONS

SECTION FRANÇAISE

Dans la Classe 69, on comptait 8 exposants individuels et une collectivité de 12 maisons qui s'étaient entendues pour faire une *exposition Groupée*.

Les maisons qui exposaient individuellement étaient les suivantes :

MERCIER (HENRI), 100, *faubourg Saint-Antoine*; maison de vieille réputation; M. MERCIER père fut un ébéniste fort distingué et très apprécié; il a laissé un nom que son fils, très intelligent travailleur, porte avec autorité et aujourd'hui cette maison a pris un tel essor qu'elle compte parmi les deux ou trois plus importantes de Paris.

Elle exposait : une charmante chambre dont les boiseries étaient inspirées du genre de celles de l'hôtel de Soubise peintes en tons gris et dorées. Dessus de portes peints et panneaux en soierie.

Les meubles en bois de rose et satinés avec de sobres bronzes dorés de genre ancien. Les sièges recouverts de tapisserie au point de Saint-Cyr complétaient ce charmant ensemble.

JEMONT (S.), 6, *rue Gobert, Paris*, est l'un des artisans qui s'étant élevé par leurs propres forces, font la gloire de notre industrie; il occupe dans ses ateliers de deux à trois cents ouvriers. Il

exposait une pièce ravissante en boiserie Louis XVI vert et or, présentée déjà en 1900, d'un travail et d'un goût exquis.

Les sièges en bois sculpté et doré étaient en partie inspirés de modèles anciens. Les autres composés d'une façon élégante dans le goût du XVIII^e siècle avec la collaboration d'un artiste regretté Louis Tournayre.

La conscience d'exécution fait heureusement ressortir la grande différence de notre fabrication avec celle de nos voisins qui n'en est que le pastiche.

Les meubles en marqueterie et bronze, dessinés également par Tournayre sont d'une tenue fastueuse sans tomber dans le luxe débordant de richesse. Tout ce qui a été exposé par cette importante maison est digne de son chef habile qui l'a formée.

MM. SOUBRIER (F. et P.), 14, *rue de Reuilly*, avaient exposé un salon de style élégant et correct.

Les sièges de bois doré et les meubles avec bronze formaient un ensemble remarquablement joli et faisait honneur à notre industrie française autant qu'à cette maison dont les chefs distingués se sont montrés les dignes successeurs de leur père, qui avait créé une maison importante et réputée à laquelle ses fils ont donné une extension considérable répondant aux besoins du goût actuel.

M. LINKE, 150, *faubourg St-Antoine*, nous présentait les meubles riches dont il s'est fait un peu le monopole ainsi que nous avons pu l'admirer déjà dans les précédentes expositions. L'ébénisterie en est impeccable, les bronzes sont ciselés et montés avec soin.

Leur éloge n'est plus à faire, ses meubles pourraient s'appeler style Linke ou Messager qui était son collaborateur distingué.

M. CLAIR (MAXIME), 146, *faubourg Poissonnière*, a exposé des mobiliers de salon dans les prix modestes dont il s'est fait une spécialité, permettant à l'industrie française de lutter facilement avec la concurrence étrangère.

Les salons à sièges articulés en ont facilité l'exportation, tout en laissant à ces meubles les lignes de style qui leur conviennent.

Son mobilier à incrustations de cuivre et nacre sur fond

citronnier dans le goût oriental nous faisait oublier agréablement par sa bonne exécution les meubles arabes si mal fabriqués.

L'organisation de cette maison, l'intelligence avec laquelle elle est dirigée, son outillage extraordinaire, lui ont donné un essor qui la classe toute première comme importance, surtout qu'elle fabrique entièrement tout ce qu'elle livre. Fabrication qui est faite aux usines de Crépy-en-Valois par 1.200 ouvriers et ouvrières, ayant caisses de retraite, de secours, cantine, écoles d'apprentissage, le tout dirigé par l'infatigable M. Maxime CLAIR.

Puis dans un salon en collectivité :

La maison DAMON ET COLIN qui est trop connue pour en faire l'éloge. On peut regretter le peu d'importance de son exposition étant donnée celle de sa maison si justement réputée.

Elle exposait un bureau plat Louis XVI en collectivité et un mobilier de salon prêté au salon d'honneur.

M. SCHMIT nous fait exprimer le même regret que pour la maison précédente. Le bahut qui se perdait dans cette exposition collective ne pouvait être considéré que comme une carte de visite.

M. DELMAS (E.), le sculpteur consciencieux qui expose une petite table et des sièges aussi bien faits que de bon goût.

M. REY (G.), qui pour faire pâlir les sculpteurs italiens, a exposé un bureau Louis XV qui est un tour de force de sculpture et pour contrebalancer cette abondance de sculpture, un fauteuil style moderne, très simple et de beaucoup de cachet.

MM. PEROL FRÈRES exposaient une chambre à coucher en citronnier et marqueterie simple et de bon goût qui ne pouvait donner qu'une faible idée de cette excellente maison dont les directeurs sont les confrères estimés de la corporation.

M. KELLER mettait dans la collectivité une note de genre ancien dans lequel il s'est fait un nom.

M. GOUVERNEUR, un fauteuil doré de genre régence très riche.

M. EPEAUX exposait une grande cheminée en acajou avec sculpture dont la fleur de pommier était le thème et qui donnait une idée de sa belle fabrication.

M. CERE (*Le mobilier*), avait un bahut en bois des îles et bronzes fait avec soin.

MM. CHEVREL ET PICARD CHAREL donnaient les exemples de leurs belles marqueteries pour meubles et décorations d'intérieur très bien exécutées.

M. GOUFFÉ, un fort joli bahut formant bureau dans un style Louis XV, un peu modernisé, sobre, et d'une exécution digne de la renommée de cette ancienne maison.

MM. NICOLAUD et LELOGEAIS exposaient leurs cuirs ciselés qui enrichissent si heureusement nos sièges.

M. LAUER, une tapisserie pastorale charmante.

M. PRUNEAU, des tapis et tapisseries du meilleur goût.

M. FERRET, exposant individuel, présentait les tables et sièges scolaires qu'il fait en spécialité, et qui présentent les plus grandes commodités pour nos écoliers.

Les Classes 68, 70 et 71, étaient réunies en un seul stand formant pavillon rectangulaire. Sur l'un des côtés,

M. G. DESFOSSÉ exposait différents types de sa belle fabrication de papiers peints.

Sur l'autre côté:

M. PETITJEAN exposait une tenture de papier peint formant une décoration générale d'un goût sobre et exquis.

Les deux autres côtés longitudinaux formaient deux parties de salons divisés chacun par un passage.

Sur le côté salon d'honneur, à gauche,

M. BRAQUENIÉ exposait 2 superbes tapisseries, une fête à Venise, d'après les cartons de Wagrér, d'un coloris où l'harmonie des rouges était aussi brillante que délicate. L'exécution était digne des Gobelins et faisait le plus grand honneur à cette maison qui ne compte plus ses succès. Aussi j'estime qu'on doit un salut de reconnaissance à son regretté fondateur, M. Braquenié père qui, il y a plus d'un demi-siècle, a réveillé de sa léthargie l'art de la tapisserie.

Au salon d'honneur, sièges en tapisserie et tapis de savonnerie des plus beaux.

A droite :

MM. R. ET L. HAMOT exposaient une tapisserie à fond de verdure avec bordure imitant l'ancien et un autre panneau fleurs et fruits également de genre ancien ainsi d'ailleurs que tous les autres objets exposés. Paravent en savonnerie, banquette, tapis et fauteuils Louis XIV, sont copiés fidèlement tant comme coloris que comme exécution; reproductions de choses admirables que nous envions aux siècles passés. Les ateliers de MM. HAMOT à Aubusson sont les plus importants, occupant plus de 400 personnes.

M. E. POTEAU (votre serviteur), avait exposé dans ces 2 salons, devant ces tapisseries, des mobiliers de salons, ainsi que des meubles d'art : bureau du duc de Choiseul, bonheur du jour de Marie-Antoinette, poudreuse de la Pompadour, fauteuils brodés et en tapisserie, etc., etc., qu'il a copiés dans les musées de Paris, de Chantilly et à Londres. Ses collaborateurs, dessinateurs, contre-maitres, commis, sont pour la plupart ses élèves.

Sur le côté opposé : côté gauche.

M. CODONI exposait une glace psyché à 3 volets encadrés de bois sculpté doré et laqué très riche ainsi qu'un tableau en art nouveau et 2 autres tableaux avec photos de précédentes expositions. Cette excellente maison est aussi ancienne qu'avantageusement connue.

MM. REMLINGER ET VINET, n'exposaient qu'une seule mais superbe grande glace dont l'encadrement était d'un travail remarquable. Cette maison est à peu près la plus importante de Paris; si son exposition n'en donne pas l'idée, ses magasins et ateliers vous en donnent aussitôt l'impression. L'activité, la bonne administration de chacun jointes au sens artistique sont la cause de l'agrandissement incessant de leur estimable maison.

M. DE VALCOURT-VERMONT, Compagnie française des billards Brunswick, exposait un très beau billard de style Empire en acajou et bronzes dorés et son porte-queues qui donnait bien l'idée de la belle fabrication française de cette maison qui n'a d'étranger que les bandes en caoutchouc.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BAGUETTES, JAUDEL, successeur. Un grand cadre dans lequel elle présentait une quantité de types de ses baguettes, peu attrayante pour le profane, mais très intéressante pour notre industrie qui grâce au développement de cette maison, à son outillage et son intelligente direction, nous met à même de concurrencer nos voisins d'Allemagne qui s'en étaient taillés pour ainsi dire le monopole.

Côté droit :

MM. NICOLAS, PIQUÉE ET SES FILS, importante exposition de leurs tissus d'ameublement et principalement les velours d'Utrecht fabriqués dans leurs usines d'Amiens. Les spécimens des différents velours unis, à dessins frappés, épinglés, en coloris, nous montraient le souci d'exactitude apporté par ces Messieurs dans la reproduction des anciens velours, dont la façon de faire avait été pour certains abandonnée, tels ces velours à dessins rasés en deux hauteurs. Grâce à cette excellente fabrication maintenue par nos fabricants français, nous conservons la supériorité sur l'industrie allemande.





SECTIONS ÉTRANGÈRES

Les sections étrangères étaient, en général, très inférieures tant pour le nombre d'exposants que pour la valeur des objets exposés à la Section française.

L'Italie comptait 37 exposants, et malgré la majorité dont elle disposait dans la composition du Jury, elle n'a pas obtenu de récompenses plus importantes que la France : celle-ci, sur 30 exposants, a obtenu 8 Grands Prix et 7 exposants Hors Concours (qui eussent eu chacun un grand prix s'ils n'avaient été hors concours); tandis que l'Italie avec 37 exposants n'a eu que 8 Grands Prix et un *seul* Hors Concours.

Au point de vue de la fabrication, le travail français est infiniment supérieur à celui de l'Italie.

La Belgique et la Hongrie avaient des expositions très intéressantes et organisées avec beaucoup de goût.

Pour la Belgique :

Il y avait entre autres 4 expositions personnelles formées par des intérieurs, tous en style moderne, démontrant l'application qu'ils apportent à chercher une formule nouvelle.

L'effort est louable, mais le résultat est loin de nous convier à oublier nos styles.

Cependant, on doit une remarque favorable au soin apporté dans la fabrication et dans la recherche de goût, dans la simplicité de ces intérieurs, surtout pour celui de M. Hobé.

Sur les 12 exposants que nous avons examinés, la Belgique a remporté 9 Grands-Prix.

La Hongrie avait surtout une exposition collective très remarquable au point de vue de l'ensemble, étant groupé dans une architecture d'un genre bien spécial, se rapprochant un peu du style romain, dans une note claire et pas compliquée.

Sur 18 exposants que nous avons eu à juger, 6 ont obtenu un Grand-Prix.

Ces résultats sont dignes de retenir l'attention des fabricants français.

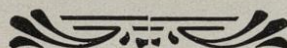
La Section autrichienne avait peu de mobilier, en dehors de ceux en bois courbé où cette Section était vraiment remarquable.

Quant à la Suisse et à l'Allemagne qui étaient également représentées dans nos industries, l'une par 3 exposants et la seconde par 2, elles nous ont montré peu de choses intéressantes.

La constatation que l'on peut faire, c'est que l'Italie essaie de copier nos beaux meubles anciens, mais n'en fait que le pastiche; que la Hongrie et surtout la Belgique ont fait de très louables tentatives en art moderne, lesquelles n'ont pas été plus fructueuses qu'en France.

Mais l'étranger pourra se satisfaire plus facilement que nous dans un genre nouveau, car il n'a pas notre passé artistique écrasant. Notre éducation première s'étant saturée de formes élégantes et savantes créées par nos maîtres des ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, nous ne pourrons nous satisfaire qu'en trouvant en moderne au moins l'équivalent de ce qui a été fait dans ce passé.

Tant que dans le monde entier, rien de mieux n'aura été créé, ne faisons pas pis. Ces styles sont notre gloire, notre succès, notre joie, continuons à les bien faire; combien se sont lancés dans le moderne, parce qu'ils n'avaient pas les connaissances suffisantes pour interpréter les styles anciens!





JURY INTERNATIONAL DES RÉCOMPENSES

GROUPE 41 (Classification italienne)

- Catégorie 1. — Classe 1. Peinture décorative.
— Classe 2. Plastique décorative.
— Classe 4. Vitres, céramiques, etc.
— Classe 8. Papiers peints.
— Classe 9. Cuirs.
— Classe 10. Nattes.
— Classe 12. Appareils d'éclairage et de chauffage.
— Classe 13. Meubles.
— Classe 14. Ameublement.

Catégorie 2. — Classe 1. Ameublements complets d'appartements privés, de luxe, etc.

Bureau du groupe 41

Président : Italie — Tesonone-Comm. GIOVANI, à Naples.

Vice-Président : France. — VIOLLET (Charles), à Paris.

Secrétaire : Italie — Arch. GIOVANI, GIACCHI, à Milan.

JURÉS TITULAIRES

Autriche. — Carlo KOPPL. — Ludwig MOSER. — Stefan RATH.
— REICH Julius. — Frederico FUSEK. — Johann
LICHTENSTADT.

Belgique. — FIERENS (Gevaert). — CRUYSSSEN (Van Der. — CIAMBERLAIN. — HOBÉ. — BERCHAMS. — WAUTHOZ. — CALUWAERS (Henri). — OPHEM FRANS. (Van)

Bulgarie. — GALIMBERTI (Cav. Generoso).

Chine. — CHU FUNG. — YUEN.

France. — DESHOULIÈRES. — MERCIER. — METZ. — MEURER. — POTEAU. — VINET.

Allemagne. — MACCO (Robert).

Japon. — MAKOTO KAJISHIMA. — SUZUKICHI TAKAGI.

Angleterre. — TOWNSEND (C. Harrison). — E. CANZIANI.

Italie. — BONDI (Camillo). — CAIRATI (Michele). — CERUTI (Ugo). — COMETTI. — GIUSTINIANI (Conte Vincenzo). — GIOVANNI LOMAZZI. — MASSIMILIANO. — ONGARO. — SEZANNE (Auguste). — RUBINO (Ernesto). — RICHARD (Comm. Augusto). — OLBRICH (Joseph). — BIOARING. — ADAMO. — CASANOVA. — CITTERIO (Antonio). — DEL BO ROMOLO.

Hollande. — MIDDELBURG.

Russie. — NIKIPHOROFF (M.).

Suisse. — (HANTZ. M. G.),

Hongrie. — NADLER (Roberto). — TELES (Edmond). — TSOLNAY (Nicolo) TEK (Andrea) — AGOTAI (Lodovico) — DEUTSCH (Giulio). — ZAMBRA (Luigi).

JURÉS SUPPLÉANTS

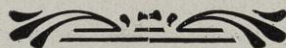
Autriche. — HERBATSCHER DAVID. — MARKBREITER (Eduard).

Belgique. — MONTALD (Constant). — WYSTMANN ROD.

Chine. — PETIBON.

France. — JAUDEL, JÉMONT. — VINET.

Italie. — GIRONI (Paolo). — FER (Guiseppe). — BERGOMI (Guiseppe). — POGLIAGHI (Lodovico). — PIROVANO (Ernesto).





RÉUNION ET TRAVAUX

DU JURY INTERNATIONAL DES RÉCOMPENSES

Les opérations du Jury eurent lieu le 4 octobre et se poursuivirent dans un calme complet.

Une réunion préparatoire des membres français du jury pour toute la Section des Arts Décoratifs eut lieu le 3 octobre, à 6 heures du soir, au restaurant Cova, à Milan.

Présidée par M. Jozon, Commissaire général du gouvernement français, cette réunion permit de prendre les dispositions d'ensemble nécessaires pour défendre les intérêts des exposants français.

La nomination du bureau du Groupe 41 ne souleva aucune difficulté. Il avait, en effet, été convenu entre les commissaires généraux des différentes Sections que pour notre Groupe, la présidence du Jury appartenait à l'Italie, la vice-présidence à la France et le secrétariat à l'Italie.

Donc dans la réunion qui eut lieu le 4 octobre, dans le salon du palais de la Prévoyance Sociale et à laquelle assistaient tous les jurés du groupe 41 M. TESORONE, comm. GIOVANI fut élu Président.

Pour la Vice-Présidence qui appartenait de droit à la France, on proposa MM. VIOLLET et POTEAU; celui-ci déclina cet honneur pour le laisser à notre collègue regretté, M. VIOLLET (Charles), qui fut désigné.

Enfin, MM. ARCH GIOVANNI GIACCHI fut chargé de remplir les fonctions de Secrétaire.

La marche à suivre pour les travaux du Jury donna lieu à une discussion qui, tout en étant très courtoise, fut très vive.

Pour activer le travail, M. POTEAU proposa au Jury de nommer des sous-groupes, composés de personnalités ayant les mêmes compétences et qui chacun se spécialiserait dans l'examen d'une catégorie spéciale d'exposants.

Cette méthode de travail présentait entre autres avantages ceux d'économiser le temps des membres du Jury, de permettre un examen plus attentif des objets soumis à notre jugement et d'éviter des erreurs regrettables.

Il semblait que cette proposition dut recueillir l'adhésion unanime du Jury.

Au contraire, elle fut très fortement combattue par le parti artistique belge; néanmoins, la dite proposition fut adoptée dans son principe en réduisant le nombre des sous-groupes.

En dehors de cet incident, les réunions quotidiennes des membres du Jury furent toujours empreintes d'une parfaite cordialité.

Le Groupe 41 comptait :

268 Exposants Italiens.

230 Exposants Français.

Sur ces nombres très importants, les industries des Classes 68, 69, 70 et 71 n'étaient représentées que par :

37 Exposants pour l'Italie.

30 Exposants pour la France.

Le Jury des Récompenses a décerné aux exposants de nos industries :

32 Grands-Prix.

21 Diplômes d'Honneur.

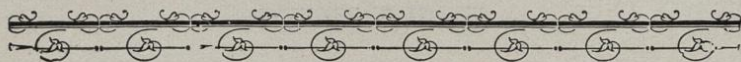
28 Médailles d'Or.

10 Médailles d'Argent.

2 Médailles de Bronze.

Comme dans les expositions précédentes, Hanoï, Saint-Louis, Liège, le Jury a été unanime à reconnaître la valeur artistique et industrielle de notre fabrication qui demeure très supérieure.

Nous ne devons pas nous endormir sur nos lauriers; nos concurrents étrangers nous guettent et nous ne devons négliger aucun effort pour conserver à la France une industrie dont elle a droit d'être fière.



LISTE DES RÉCOMPENSES

Décernées aux exposants du Groupe 41. — Catégorie 1 : classes 8, 13, 14; Catégorie 2 : Classe 1 de la classification italienne. Groupe IX, Classes 68, 69, 70, 71 (Classification française de 1900).

EXPOSANTS HORS CONCOURS

Membres du Jury

ITALIE

COMPAGNIA ANONIMA CONTINENTAL BRUNT ET C^{ie}

FRANCE

CLAIR (Maxime). — Meubles de fantaisie, 146, faubourg Poissonnière, Paris.

JEMONT (Sylvain). — Meubles d'art et boiseries, 6, rue Gobert à Paris.

MERCIER (Henri). — Meubles d'art, 100, faubourg Saint-Antoine, Paris.

PEROL (Frères). — Meubles, 4, faubourg Saint-Antoine, Paris.

POTEAU (Edouard). — Sièges et meubles d'art, 59, rue de Turenne, Paris.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BAGUETTES. — Baguettes pour encadrement, 54, rue de Bondy, Paris.

VINET (Alfred). — Miroiterie, 26 rue de Charonne, Paris.

BELGIQUE.

Hobé (Georges) à Bruxelles.

*Grands Prix**ITALIE*

LUIGI FONTANA ET C^{ie}.

ZARI (F.).

FABRICA ITALIANA DI MOBILI.

HAAS ET ZEN.

MONTI (Eufico).

CUTLER ET GIRARD.

GAZIOLI ET GAUDENZL.

DUCHROT (Vittorio).

HONGRIE

KISSLING (Rodolfo.)

R. UNG. SCUOLA PER L'INDUSTRIA DEL LEGNO ET DEL FERRO, KOLOZVAR.

R. UNG. SCUOLA GOV. PER L'INDUSTRIA DEL LEGNO ET DEL FERRO
BUDAPEST.

R. UNG. SCUOLA INDUSTRIALE SUPERIORE DELLO STATO.

R. UNG. SCUOLA INDUSTRIALE DEL LEGNO ET DEL FERRO (Győr).

R. UNG. SCUOLA PER L'INDUSTRIA DEL LEGNO ET DEL FERRO.
MAROSVASARHELY.

FRANCE

BRAQUENIÉ ET C^{ie}, 16, rue Vivienne, Paris.

DESFOSSÉ (Établissements DESFOSSÉ ET KARTH) 223, faubourg
Saint-Antoine, Paris.

HAMOT (R. et L.), 75, rue de Richelieu, Paris.

PETITJEAN, 4 et 6, rue Fabre d'Eglantine, Paris.

LINKE (François), 170, faubourg Saint-Antoine, Paris.

SOUBRIER (François et Paul), 14, rue de Reuilly, Paris.

DAMON ET COLIN, 74, faubourg Saint-Antoine, Paris.

SCHMIDT (Frédéric), 22, rue de Charonne.

BELGIQUE

SYNDICAT DES MÉTIERS.

SMITZEL (Edmond).

DÉSIR (H.).
LEMPEREUR.
COLLECTIVITÉ LIÉGEOISE.
DE COENE.
VAN DE VOORDE (Oscard).
VAN ASPEREN.
VAN AVERBEKE.
SNEYERS (Léon).

ALLEMAGNE

SCHAFER LUDWIG.

*Diplômes d'honneur**ITALIE*

SOCIÉTÉ ITALIANA SIRY LIZARS.
ALLOGGI (Ernesto).
DELLA CHIESA (Fratelli).
MORANDI (Fratelli).
BERNASCONI ET FERRARIO.
PARAVIDINI GINLIO.
FERGNANI (Giovanni).
GELLO (Giovanni).

HONGRIE

FABBRICA DI LAMPADE.
MOCSAI (Guiseppe).
SEINBACH (Gabriele).
SCHMIDT (Massimiliano).

FRANCE

BRUNSWICK, BALKE, COLLENDER, 2, rue de Sèze.
CODONI, 62, avenue Parmentier.
PIQUÉE (Nicolas et ses fils), 39, boulevard Bourdon.
DELMAS (Edouard), 53, rue de la Roquette.
KELLER (Edmond), 153, faubourg Saint-Honoré.
LAUER (Maurice), 8, rue d'Uzès.

BELGIQUE

MEERT LEBRUN.
PILATE (J. A.).

SUISSE

PARQUETERIE D'AIGLE.

*Médailles d'Or**ITALIE*

ILLUMINAZIONE IDRENTICA ED AFFINI GIA LUIGI DEL GROSSO ET Cie.

GRECO (Cesare).

SPRUGNINI (Fernando).

BACIGALUPO (G. P.)

CRENNA (Italo).

QUADRELLI (Eugenio).

ZATTI (Fratelli).

VICINI (Batista).

PERLASCA (Carlo).

HERMELIN (Ditta).

CHIESCA (Giovanni).

MANZONI (Oreste).

LIETTI (Alfonso).

FALCERI (Achille).

MORA (Fratelli).

COOPERATIVA INTAGLIATORI ED EBASTINI

PIROLA (Christoforo).

HONGRIE

KULCSAR (Alessandro).

LAKOS (Ludovico).

FRANCE

FÉRET (Alfred), 16, rue Etienne-Marcel.

GUÉRINET (Armand), 140, faubourg Saint-Martin.

MIOLAND ET HELOGEAS, 21, rue Grange-aux-Belles.

EPEAUX, 81, avenue Ledru-Rollin.

GOUVERNEUR (Albert), 68, rue Saint-Sabin.

PRUNEAU (Albert), 15, rue Vivienne.

REY (Georges), 44, rue de Charenton.

SUISSE

MORGENTHALER (F.) ET C^{ie}

ALLEMAGNE

OBERDIAN BECK.

*Médailles d'Argent**ITALIE*

MAZA (Orazio).

TAGLIABUE (Alessandro).

FRANCE

GOUFFÉ JEUNE ET C^{ie}, 46, faubourg Saint-Antoine.

LE MOBILIER (L. et M. Cerf), 68, faubourg Saint-Antoine.

HONGRIE

NYILAS (Alessio).

SCHMIDLIN (Fratelli), Autori dei progetti.

KOVACS (Fratelli).

KRASSNER (Andrea).

GRESZL (Giuseppe), autore dei progetti.

SUISSE

HUG (Friedrich).

*Médailles de Bronze**ITALIE*

"SIMPA" Società Italiana mobili Pratici Artistici.

HONGRIE

AMBROZI, Baronessa Teresa.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES AUX EXPOSANTS DES CLASSES 8, 13 ET 14 DE LA CATÉGORIE I DU GROUPE 41 ET DE LA CLASSE I
DE LA CATÉGORIE 2 DU GROUPE 41. — GROUPE IX. CLASSES 68, 69, 70 ET 71 DE LA CLASSIFICATION FRANÇAISE DE 1900

NATIONS	Nombre global d'Exposants	Nombre d'exposants récompensés	Hors- Concours Jury	Grand Prix	Diplômes d'Honneur	Médailles d'Or	Médailles d'Argent	Médailles de Bronze	Mentions honorables
Italie.....	37	36	1	8	8	17	2	1	»
Hongrie . . .	18	18	»	6	4	2	5	1	»
France.....	30	23	7	8	6	7	2	»	»
Belgique....	12	11	1	9	2	»	»	»	»
Suisse.....	3	3	»	»	1	1	1	»	»
Allemagne..	2	2	»	1	»	1	»	»	»
Total.....	102	93	9	32	21	28	10	2	»



CONCLUSIONS

Il est à remarquer que dans le Groupe 41 dont nos Classes faisaient partie, les Italiens avaient 15 jurés titulaires et 7 suppléants pour 268 exposants, et que les Français avaient 6 jurés titulaires et 3 suppléants pour 230 exposants.

Or, malgré cette inexplicable supériorité dans la composition du Jury, les exposants italiens n'ont pu obtenir, *du moins pour nos Classes*, de récompenses supérieures à celles de la France.

En effet l'Italie sur 36 exposants récompensés a eu 8 Grands-Prix.

Tandis que la France sur 27 exposants récompensés a eu également 8 Grands-Prix.

Nous ajouterons une autre remarque qui a son importance. Sur les 9 jurés français du Groupe 41, 7 appartenaient à nos Classes. Or ces maisons étant Hors-Concours, n'ont pu compter comme exposants récompensés. Si le Jury avait eu à les juger, il est certain que toutes eussent obtenu un Grand Prix. Donc sur 30 exposants, nous pouvons dire que la France méritait 15 Grands-Prix.

En faisant les mêmes calculs pour l'Italie, elle n'aurait eu que 9 Grands-Prix pour 37 exposants. Elle ne comptait, pour nos Classes, qu'un seul membre du Jury, qui, s'il avait été jugé aurait reçu un Grand-Prix, et qui ajouté aux 8 qu'elle a obtenu aurait en effet porté à 9 le nombre des Grands-Prix accordés à l'Italie.

La conclusion que l'on peut dégager de ces remarques c'est que dans les Classes 68, 69, 70 et 71, la France a obtenu un grand et beau succès dont tout l'honneur revient à nos fabricants parisiens, qui même dans des conditions peu favorables pour les récompenses, ont forcé leurs concurrents étrangers à reconnaître tous les mérites de leur production et de leur art.





TABLE DES MATIÈRES

Comité d'admission et d'installation.....	3
Travaux des Comités.....	7
Description des expositions, section française.....	11
— — sections étrangères.....	17
Jury international des récompenses.....	19
Réunion et travaux du Jury.....	21
Listes des récompenses.....	23
Conclusions.....	29

